

MAÏS

Chrysomèle des racines

En cette fin de campagne, les captures ont sensiblement baissé (moins de 150 insectes capturés), mais tous les relevés de pièges ne nous sont pas encore parvenus. A ce jour, le total des chrysomèles piégées s'élève à 5 800.

Nous ferons un bilan définitif de la campagne dans les semaines à venir, en espérant avoir une remontée de l'ensemble des données.

COLZA

La plupart des semis ont été réalisés la semaine passée avant les pluies. Le réseau d'observation ne comporte que 3 parcelles cette semaine.

Stade

Deux parcelles sont au stade cotylédons étalés. La troisième n'est pas encore levée. Cette situation reflète bien la situation avec les premiers semis précoces qui ont reçu peu de précipitations et le gros des semis qui vient seulement d'être réalisé.

Tenthrèdes de la rave

Des adultes sont signalés en quantité sur une parcelle (plus de 100 captures en cuvette) :



Seules les larves occasionnent des dégâts sur la culture.

Actuellement le risque vis-à-vis de ce ravageur est nul.

Mise en œuvre des pièges

Avant la levée de la culture puis en complément de l'observation des plantes, les pièges nous informent sur l'arrivée des ravageurs et leur activité. Il convient de mettre en place les cuvettes jaunes dès l'implantation de la culture.

Les cuvettes jaunes se placent au niveau de la végétation, sauf pour les grosses altises (altises d'hiver) où la cuvette doit être enterrée.

Quelques conseils d'usage pour que les pièges soient attractifs :

- Positionner le piège dans le champ en tenant compte des vents dominants et de la proximité d'une ancienne parcelle en colza
- Remplir la cuvette avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de mouillant de type liquide vaisselle (pas trop). Prévoir un bidon qui reste dans la parcelle pour faire le niveau de la cuvette.
- Eviter les piétinements qui modifient le contexte de végétation. Si nécessaire, déplacer la cuvette.
- Nettoyer la cuvette jaune pour qu'elle reste attractive. Si la couleur jaune est «passée», changer de cuvette.
- Relever la cuvette toutes les semaines : filtrer les insectes et éventuellement les laisser sécher pour faciliter leur reconnaissance, remplacer l'eau régulièrement, repositionner la cuvette en fonction de la hauteur de végétation.

Limaces (*Deroceras reticulatum* et *Arion hortensis*)

Les limaces sont les premiers ravageurs du colza à surveiller car elles peuvent occasionner une perte de peuplement importante et rapide. L'analyse du risque a priori prend en compte :

MAÏS

Chrysomèle :
Poursuite des captures

COLZA

Tenthrèdes de la rave
Mise en place des pièges
Limaces

- L'historique de la parcelle, les antécédents d'attaques,
- Les conditions de sol et la présence de débris végétaux en surface (sols humides, motteux, creux, présence de pailles favorables aux limaces),
- Les conditions climatiques (pluies régulières, températures douces, absence de vent).

Comment observer si les limaces sont actives ?



- Regarder directement si les limaces sont actives sur le sol humide en surface, avant qu'il ne fasse trop jour.
- Pour évaluer au mieux le risque, il est préférable de positionner des pièges. Le piégeage consiste à disposer un abri sur la surface du sol (carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche, etc.) ou, mieux, un véritable piège à limaces. Différents modèles de pièges existent : INRA, De Sangosse ou Bayer. Les précautions à prendre :
 - ✓ avant la pose des pièges, les humidifier à saturation par un trempage préalable ;
 - ✓ ne pas arroser le sol au moment de la pose pour avoir une vision du risque tel qu'il est au moment de la pose du piège ;
 - ✓ poser les pièges la veille du relevé, de préférence en soirée pour éviter le dessèchement qui se produit

- ✓ dans la journée, face aluminium visible au-dessus du piège ;
- ✓ ne pas déposer d'appâts ;
- ✓ relever les pièges le lendemain matin avant la chaleur.

Piège enterré : Altise d'hiver

bord supérieur à 1 à 2 cm au dessus du sol.



Piège sur végétation : Tous les autres insectes



Source : Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan